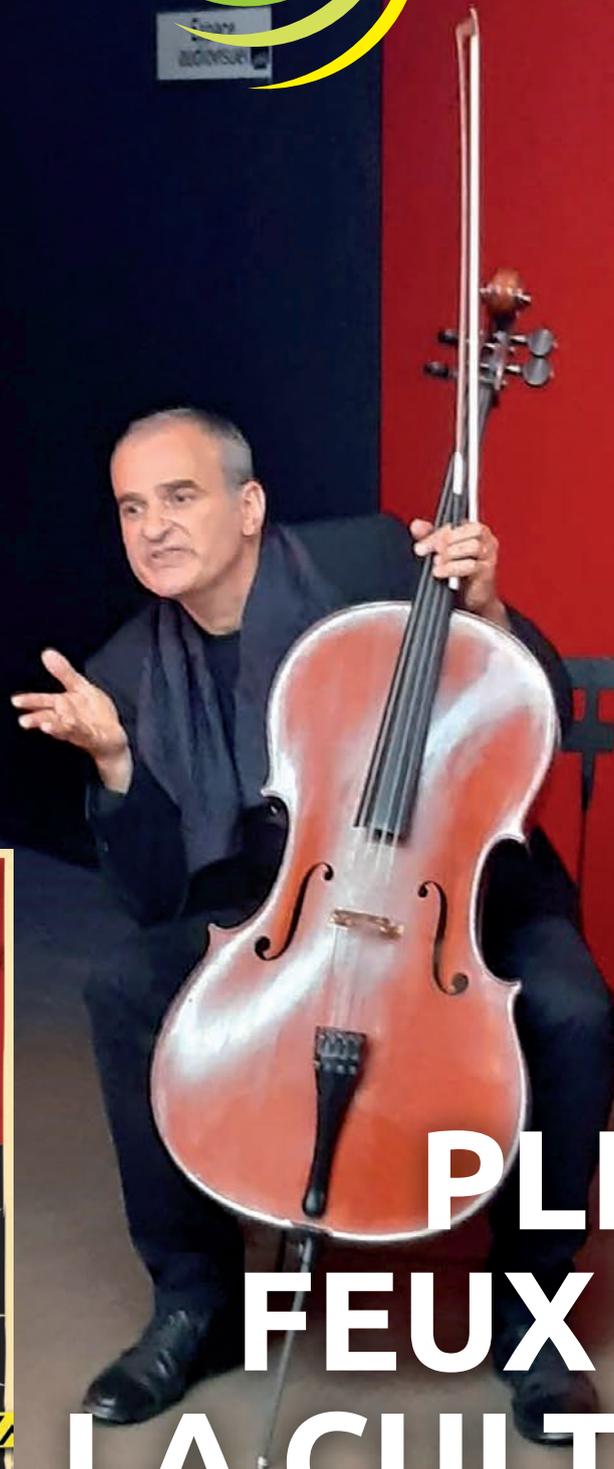


SOULLANS mag



PLEINS FEUX SUR LA CULTURE



VIE MUNICIPALE

L'ACTU DE VOTRE COMMUNE

- Réseau du transport d'électricité
ZAE de Brécharde - Stade 01
- Ilot de l'église - La chapelle funéraire
« Une naissance, un arbre » 02
- EHPAD « Les Châtaigniers » 03

VIE CITOYENNE

- Recensement de la population 2023 04
- Repas du CCAS - Distribution aux aînés
Ateliers numériques
Prévention routière 06

ÉCONOMIE

- Sobriété énergétique 07

DOSSIER CULTURE & PATRIMOINE

- Musée Charles Milcendeau 08
- Festival Marais noir
Exposition du patrimoine maraichin
Concert du chœur de l'ONPL
Plaques patrimoniales 10

VIE MUNICIPALE

- Délibérations du conseil municipal 12
- Personnel administratif
Conseil Municipal des enfants 14
- Forum des associations,
Les médaillés - Les maisons fleuries 15
- Le Conseil des Sages 16

L'ACTU DES ÉCOLES

- Inauguration de La Farandole
Médailles honorifiques 17
- Les deux écoles 18

INFOS PRATIQUES

- Saison culturelle, bibliothèque 19
- 5^e saison, Terre de jeux 20
- Agenda des manifestations 21
- Adresses utiles 23
- Répertoire des associations 24

Mairie de Soullans

- Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS
- Tél. 02 51 68 00 24
- Site internet : www.soullans.fr
- Adresse mail : contact@soullans.fr
- www.facebook.com/villedesoullans

Horaires d'ouverture

- De 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00
du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 le samedi
- Fermée au public
le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous
le vendredi après-midi et le samedi matin.

Directeur de la publication : Jean-Michel
ROUILLÉ - Rédaction : Nathalie CHAILLOU.
Crédit photos : Mairie de SOULLANS, Alain
MURGUE, Communauté de Communes,
OMDM - Louis-Marie PREAU.
AdobeStock. Création et impression :
Imprimerie JAUFFRIT LE POIRÉ-SUR-VIE.

Chers amis soullandais

Comme chaque année, il me revient le plaisir de souhaiter à chaque soullandaise et soullandais, une bonne et heureuse année, qu'au cours de cette année 2023, vous viviez de merveilleux moments de paix, de joie, de bonheur et de parfaite santé. Que cette année soit également la plus agréable pour tous les membres de votre famille.

Renforcer la qualité de vie de tous les habitants, créer des conditions d'attractivité, de dynamisme, et de rayonnement de la commune, tels sont les engagements forts qui structurent notre action au service des soullandais et qui se traduisent notamment par des réalisations au profit de tous.

La ville bouge, avance et cela est visible par tous et partout. Dernier exemple en date, « La Farandole » (accueil de loisirs et périscolaire) et le pourtour de la mairie, inaugurés en septembre dernier. Il ne s'agit pas d'un équipement isolé, mais bien d'un équipement qui fait sens dans l'aménagement global du centre-ville. Dans la même logique, l'aménagement de l'ilot de l'église a vu son aboutissement à l'automne dernier, permettant d'ouvrir l'espace et de mettre en valeur notre patrimoine bâti.

Cette année fut marquée également par le 40^e anniversaire de notre « Musée Charles Milcendeau » puisque c'est en 1982 que celui-ci fut inauguré. Grâce au concours de la Communauté de communes, l'année 2022 a été marquée par l'acquisition d'une trentaine d'œuvres, dans différentes salles de vente, qui viennent enrichir les collections existantes. Ces nouvelles œuvres seront exposées au printemps prochain, après restauration.

En parcourant ce magazine, vous allez découvrir des informations sur les

différents projets qui ont été menés au cours de l'année et également prendre connaissance des projets essentiels qui verront le jour au cours de cette nouvelle année. Toutes les grandes priorités sont abordées afin de satisfaire aux besoins indispensables et au bien-être de tous les soullandais. Il est clair que l'augmentation de la population et la pression forte sur l'urbanisme transforment le visage de la commune.

Soullans est en pleine évolution et nous devons tous, faire en sorte que cela continue. Mais ces signes de vitalité se traduisent également par l'émergence de nouveaux besoins en équipements et en matériels adaptés. Notre rôle d'élus est de veiller à respecter l'équilibre entre aménagement du territoire, développement et préservation de notre cadre de vie, sans oublier, bien sûr, de nous montrer très vigilants en maintenant une forte capacité d'auto-financement qui permettra les investissements nécessaires au Soullans de demain.

Je réaffirme ici la volonté commune de vos élus à la vie de la commune et de la Communauté de communes pour que tous les grands objectifs voient leur aboutissement dans l'intérêt de notre territoire. Nous possédons beaucoup d'atouts, nous en sommes conscients et nous continuerons d'œuvrer pour une meilleure reconnaissance.

En conclusion, je vous adresse, et j'associe mon conseil municipal, tous nos vœux les plus sincères et vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans



SOULLANS 2023

Jean-Michel Rouillé
Et le Conseil Municipal

Vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année

La couturière
Charles Milcendeau

Un peuple qui ne connaît pas son passé, ses origines et sa culture ressemble à un arbre sans racines (Marcus GARVEY)



Parc éolien :
démarrage du chantier dans le marais au début de l'été.



Forage effectué
en septembre dernier.



Extension en cours de la ZAE.

Raccordement du parc éolien en mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier

Afin de suivre avec précision les différentes étapes du projet de parc éolien en mer déployé entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier, une excellente communication a été établie avec les entreprises qui interviennent sur le territoire.

Impliquée pour assurer les liaisons intégralement souterraines impactant les routes et nécessitant des déviations, la commune de Soullans a toujours participé positivement au projet, tout en veillant à limiter les perturbations occasionnées. RTE (Réseau de Transport d'Électricité), FAYAT et SOCOVA TP sont en retour particulièrement à l'écoute de la collectivité.

Entamés sur la commune de Soullans au début de l'été 2022, les travaux de raccords de liaisons effectués à travers champs et sur la voirie avancent en parfaite conformité avec le planning et selon

les accords passés. Le phasage prévoit la poursuite des travaux de terrassement jusqu'à l'été prochain. La construction d'un nouveau poste électrique du Guéau-Roux, situé à proximité immédiate du transformateur existant, verra le jour en parallèle dans les prochains mois sur une surface de trois hectares. Avec une mise en service progressive des 62 éoliennes à l'horizon 2025, le parc éolien aura à terme une capacité de production annuelle de 1 900 GWhs et sera alors en mesure de couvrir les besoins de 800 000 personnes par an.

Le nouveau stade annoncé pour le printemps prochain

Dans le cadre du projet d'aménagement de la nouvelle plaine des sports, l'avancée du chantier du nouveau stade poursuit son cours. Afin de s'assurer de la disponibilité d'une réserve d'eau, le forage a été effectué en septembre sur une profondeur de soixante-seize mètres. La pelouse a comme prévu été enssemencée à l'automne, tandis que la clôture a été installée en fin d'an-

née. Un rééquilibrage du sol sera opéré durant l'hiver, de même que l'installation des buttes. La plateforme, les pompes à relever et le local technique seront installés dans les mois à venir. A terme, l'eau pompée stockée dans la réserve sera alors utilisée pour irriguer le stade. Le nouveau stade devrait ainsi être opérationnel d'ici le printemps prochain.

Extension de la Zone d'Activités Économiques de Brécharde

Le développement économique est une compétence communautaire, cependant la commune s'implique toujours activement pour accompagner au mieux les acteurs économiques du territoire. Le projet de l'extension de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Brécharde s'est concrétisé cette année pour une surface dans un premier temps de 2,2 hectares et sera complété à l'avenir de 1,5 hectares, soit une surface globale de 3,7 hectares. Ces nouvelles surfaces supplémentaires permettront à de nouvelles entreprises de venir s'installer sur notre commune et générer de nouveaux emplois. A terme, une quinzaine d'entreprises pourra s'implanter sur la ZAE, en plus de la cinquantaine déjà installée.



L'îlot de l'église De nouvelles perspectives et une liaison douce sécurisée

Démarrés en début d'année, les travaux destinés à ouvrir l'îlot de l'église se sont achevés à l'automne. L'ouverture du parvis offre ainsi une nouvelle liaison douce aménagée en toute sécurité, directement reliée à la place de Ledesma et accessible depuis la résidence les Chataigniers. Les nouvelles perspectives offrent aujourd'hui une mise en valeur non seulement de l'arrière de l'église et du Monument aux Morts, mais aussi du local du Secours Catholique dont la façade a été entièrement repeinte, et de la salle Saint-Hilaire, désormais bien visible depuis la rue Milcendeau. Un bloc sanitaire a de même été installé, ainsi qu'une quinzaine de places de parking. Les récentes pluies abondantes ont favorisé l'ensemencement de la pelouse et des plantations, et la signalétique a pour finir été apposée tout récemment. Premier événement marquant depuis la fin du chantier, la cérémonie officielle du 11 novembre s'est ainsi déroulée dans un cadre privilégié.



Liaison douce sécurisée.



La chapelle funéraire.



Belle mobilisation lors de la première édition de l'opération « une naissance, un arbre ».

Biodiversité

39 arbres plantés en symbole des 39 naissances de 2021

Portée par la commune et soutenue par la Région des Pays de la Loire, la première édition de l'opération « une naissance, un arbre » s'est concrétisée le samedi 26 novembre 2022 par la plantation de 39 arbres en symbole des 39 naissances enregistrées par la commune sur l'année 2021.

Guidées dans cette opération par les services techniques de la Ville et accompagnées par les élus, les familles ont ainsi planté à l'intersection du chemin du Moulin neuf et de la route de Bageonne des chênes verts, chênes sessiles, cormiers, néfliers et merisiers. Autant d'espèces sélectionnées dans une volonté de reconstituer une harmonie après le défrichage opéré sur une partie du bois, dans le pro-

longement de l'Espace Prévoirie, le long de la liaison cyclable qui alimentera dans les années à venir la plaine des Sports. Forte de symbole et porteuse d'espoir, cette belle initiative en faveur de l'environnement s'inscrit pleinement dans les défis à relever face au changement climatique. Un heureux événement pour les Soullançais qui sera à n'en pas douter renouvelé !

Mise en valeur de la chapelle funéraire

Dans le cadre des travaux d'aménagement du pourtour de l'église, la municipalité a souhaité procéder à une véritable mise en valeur du Mémorial. Auparavant en retrait et difficile d'accès, il dispose aujourd'hui d'une belle exposition grâce à l'ouverture du parvis. Un embellissement tant par le choix des peintures que celui des couleurs a de même remplacé le béton brut d'autrefois, rehaussant ainsi la vision de l'édifice, lui conférant une petite touche

de modernité. Préservée par une grille, une deuxième ouverture offre de même un nouvel accès cérémoniel plus accessible. De nuit, un éclairage LED apporte du relief au mémorial, grâce auquel il ressort d'autant plus par rapport à l'église. La chapelle funéraire qui abrite les corps de huit hommes tombés aux combats et une victime de guerre revêt désormais tout le caractère solennel qui lui est dû.



Le nouvel aménagement offre aux résidents des espaces plus chaleureux.

EHPAD Les Châtaigniers

Un nouveau cadre de vie pensé pour le bien-être des résidents et du personnel



Décoration des parties communes.

Si le délai de livraison a enregistré un retard de six mois, conséquence de la crise sanitaire qui a sur cette période particulièrement impacté le secteur du bâtiment, le budget de cinq millions d'euros a quant à lui parfaitement été respecté.

Une structure adaptée pour quatre-vingts résidents

L'agrandissement de l'établissement, qui dispose d'une capacité d'accueil de quatre-vingts personnes, s'est concrétisé par la construction d'une douzaine de chambres supplémentaires. Des améliorations d'ordre fonctionnel ont de même été effectuées afin d'apporter davantage de confort aussi bien aux résidents qu'au personnel. En plus des appartements entièrement rénovés, la salle de restauration a ainsi été

Entrepris fin 2018 sur une surface de plus de 2 000 m², le considérable projet de réhabilitation et d'agrandissement de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Les Châtaigniers s'est achevé au mois de juin 2022.

La notion d'accueil au quotidien est primordiale.

Christian Bonnin,
directeur de l'établissement

l'une des premières parties réhabilitées en 2020, tandis que la cuisine et la lingerie l'ont également été plus récemment.

Une décoration à la fois esthétique et fonctionnelle

Un soin particulier a en outre été apporté quant à la décoration des parties communes et privées, tant pour le bien-être procuré par l'esthétique, que pour le repérage spatial ainsi facilité. La résidence offre aujourd'hui de grands espaces communs, baignés par la lumière du jour et égayés de couleurs apportées par un mobilier moderne. Telle une invitation aux voyages, une signalétique de couleurs de repérage est déclinée depuis le grand hall jusqu'à l'ensemble des couloirs sur

le thème des cinq continents. De pays en pays, une trentaine de fresques racontant l'histoire des peuples agrémentent ainsi les murs et se prolonge dans chaque appartement par un mur coloré.

La philosophie « Humanitude » au cœur de l'accompagnement

Soucieux d'apporter autant que possible bien-être, autonomie et dignité, l'EHPAD Les Châtaigniers a d'ores-et-déjà adopté de grands principes de prise en considération des résidents axés sur la philosophie de soin « Humanitude ».

« Mené dans un esprit collégial, ce projet d'accompagnement des résidents est marqué par une envie de faire de cette résidence un endroit où il fait bon vivre. Nous veillons à ce que chacun s'y sente le mieux possible. La notion d'accueil au quotidien est primordiale. » témoigne **Christian Bonnin**, directeur de l'établissement depuis février 2018.

A l'horizon 2024, un nouvel aménagement des jardins pourrait voir le jour dans la perspective de rendre encore un peu plus vivant le cadre de vie tourné vers l'extérieur. L'isolation par l'extérieur figure également parmi les projets envisagés.



Recensement de la population 2023



**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

n° imprimé : 202 PARTIES PRENANTES

Recensement de la population 2023

Cette année, la commune de Soullans réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier jusqu'au 18 février 2023.

**Le recensement
de la population
est un acte civique,
obligatoire
et gratuit.**

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur,

recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2023 ?

Contactez la commune : 02 51 68 00 24

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle

Les agents recenseurs



DISTRICT 31
Bernadette FAYET



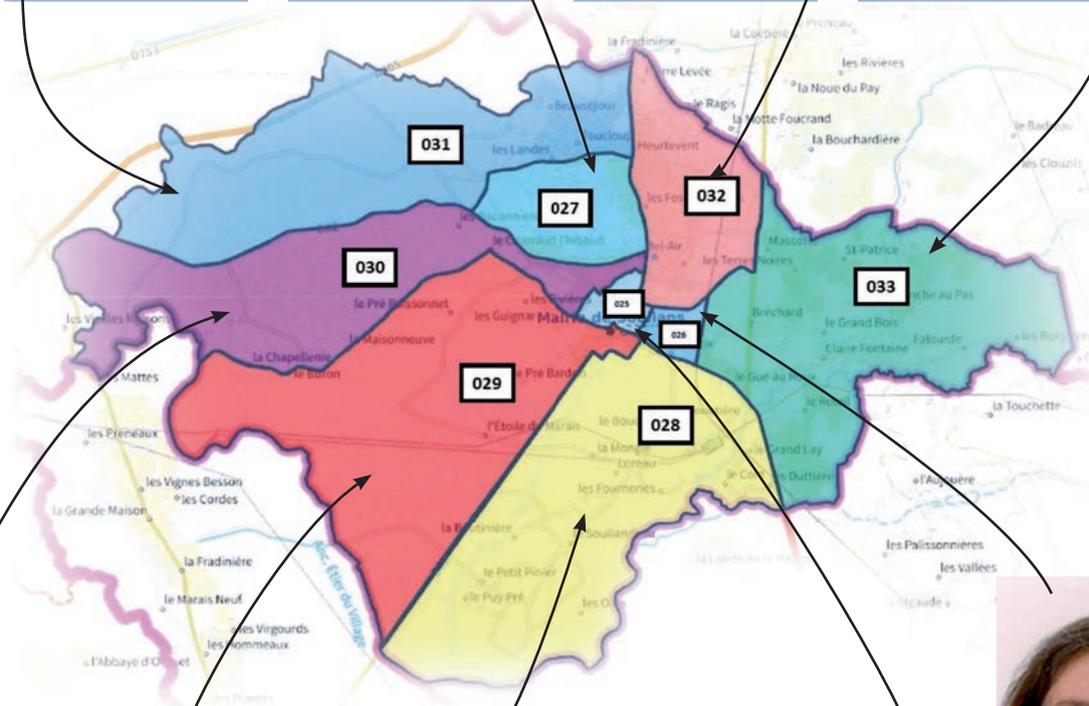
DISTRICT 27
Daniel RICHARD



DISTRICT 32
Sylvie MERCERON



DISTRICT 33
Marie-René FAVROUL



DISTRICT 30
Corinne ARTUS



DISTRICT 29
Françoise PELLÉ



DISTRICT 28
Maryline RETAILLEAU



DISTRICT 25
Marie-Noëlle PILLET



DISTRICT 26
Francine LAMY

de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au

recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

En savoir plus

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr



Véhicule mis à disposition par le SyDEV lors de la pratique.



Repas festif du 30 novembre.

Stage de prévention routière Bilan très positif

Cinq participants ont suivi le stage de prévention routière destiné aux personnes de plus de 60 ans proposé les 2 et 4 novembre 2022 par le CCAS pour un coût de cinq euros. Animé par Jean Mignien, professeur formateur des futurs conducteurs de poids lourds et président de l'association ACSR 85 (Action et Communication pour la Sécurité Routière), ce stage a donné l'occasion lors de deux demi-journées de procéder à une révision théorique de la réglementation, puis d'aborder la pratique avec une voiture automatique électrique mise à disposition par le SyDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée) le temps d'un trajet, dont une partie effectuée sur voie rapide. Venus pour reprendre confiance, les stagiaires ont tiré un bilan très positif de la session et sont repartis rassurés. Mise en place en 2019 puis suspendue pour cause de Covid, l'expérience ainsi relancée sera reconduite l'an prochain.

Ateliers numériques

Afin d'offrir la possibilité de se familiariser avec les outils numériques que sont le smartphone et la tablette, des ateliers numériques destinés aux plus de 60 ans ont pour la première fois été mis en place à raison de dix séances de deux heures. Programmées les lundis matin entre le 26 septembre et le 12 décembre à l'ancienne mairie, ces sessions de découverte et d'initiation dispensées par l'association ASEPT basée à Saint-Herblain ont été suivies par une dizaine de personnes qui ont entre autres découvert la procédure pour créer une adresse mail ou encore la marche à suivre pour effectuer des achats en ligne.

Les temps forts du CCAS Les festivités de retour lors du repas des Aînés

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le repas de fin d'année réunissant à l'Espace Prévoirie les aînés de plus de 72 ans est toujours un temps de convivialité particulièrement attendu et apprécié. Considérablement réduites l'an dernier par précaution sanitaire, les festivités ont cette année, et pour la joie de tous, fait leur grand retour ! Dans la perspective d'offrir un événement de qualité, tant pour les mets que pour le divertissement, une participation de cinq euros a

pour la première fois été demandée. Trois cents personnes ont ainsi assisté au spectacle donné le 30 novembre 2022 par la troupe Les Étoiles lyriques, présente pour la deuxième année consécutive, tandis que les saveurs proposées par le traiteur se succédaient sur les grandes tables. Sur scène, sept artistes dont un baryton, un ténor, une soprano et quatre danseuses, ont réjoui plusieurs heures durant les spectateurs sur les grands airs d'opérettes françaises.

Près de 500 boîtes de chocolats distribuées aux aînés courant janvier

Les personnes empêchées d'assister au repas organisé par le CCAS se verront offrir en tout début d'année une boîte de chocolats. Cette distribution sera pour la première fois effectuée par les neuf membres du CCAS qui ont ainsi à cœur d'entretenir un lien de proximité avec nos aînés en déposant les boîtes directement

à domicile. Se sont portés volontaires dans cette démarche Martine Brossard, Jacqueline Cariou, Françoise Guilbaud, Pascal Guittonneau, Alain Mandin, Dominique Pageau, Anne Pailler, Jean-Marc Relet et Jean-Michel Rouillé. Un remerciement tout particulier est d'ores-et-déjà adressé pour l'accueil qui leur sera réservé.



De gauche à droite : Pascal Guittonneau, Martine Brossard, Françoise Guilbaud, Jacqueline Cariou, Jean-Michel Rouillé, Anne Pailler, Alain Mandin, Dominique Pageau et Jean-Marc Relet.



Réduction de l'éclairage public.

Mesures appliquées À l'heure de la sobriété énergétique

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, la municipalité a dès le début de l'automne adopté des mesures visant à réduire la consommation d'énergie tout en veillant à maintenir un socle de confort pour tous.

Durée de l'éclairage public réduite

La conséquente diminution des plages horaires de l'éclairage public a été la première mesure adoptée. Dès le début du mois d'octobre, celui-ci a été non seulement repoussé en soirée, mais aussi écourté le matin. La mesure est effective dans les lotissements, de même que dans le centre-bourg mais dans une moindre mesure afin de tenir compte d'une fréquentation plus importante.

Dans la continuité des décisions adoptées depuis déjà plusieurs années, la volonté de réduire l'intensité lumineuse reste par ailleurs plus que jamais d'actualité. L'utilisation de LED était déjà fortement encouragée de longue date, mais aujourd'hui la décision d'accélérer le relamping s'impose de fait plus encore. Dans cette optique, les lampes de 150 watts seront à titre d'exemple remplacées par des lampes de 28 watts. Le projet se concrétisera sur plusieurs années, mais l'idée est bel et bien à terme d'équiper de la sorte tout le territoire.

Les illuminations de Noël maintenues, mais avec des aménagements

Dans ce contexte de sobriété, les décorations de Noël ont été maintenues, tout en intégrant des aménagements. Alors que les années passées les grands axes l'étaient aussi, seul le centre-bourg a été illuminé cette année. L'installation de cet éclairage festif sur les places Jean Yole et Ledesma a en outre été écourtée.

Abaissement de l'intensité du chauffage

Un abaissement de la température du chauffage de l'ordre d'un ou deux degrés impactera par ailleurs les bâtiments communaux, exception faite de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). De même, une vigilance toute particulière sera portée quant à la durée d'utilisation du chauffage. Au-delà de l'utilisation des équipements dont dispose à ce jour la commune, les travaux de rénovation envisagés devront tenir compte de ce contexte de crise, notamment en ce qui concerne les bâtiments les plus énergivores, telle que la salle polyvalente.

La sobriété énergétique est véritablement l'affaire de tous.

Jean-Michel Rouillé,
maire de Soullans

Une économie évaluée à 11 000 €

L'impact des décisions appliquées à ce jour est évalué par le SyDEV à une économie de 11 000 € par an, un montant qui devrait permettre d'absorber une partie de la plus-value portant sur les factures d'énergie à venir.

« Au-delà des bâtiments publics, les efforts doivent bel et bien provenir de l'ensemble des citoyens, chacun bien sûr à son échelle, sachant que le véritable impact porte sur les bâtiments qui à eux seuls totalisent 83% des consommations. La sobriété énergétique est véritablement l'affaire de tous. » souligne Jean-Michel Rouillé, maire de Soullans et Vice-président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SyDEV).



Maison de Charles Milcendeau
Concert d'été.



Famille gitane.

Culture & patrimoine

Le Musée Charles Milcendeau, un écrin de culture niché au cœur du marais

Avec un considérable enrichissement de nouvelles œuvres dans ses collections, l'année 2022 restera dans les annales du Musée Charles Milcendeau. Pas moins de trente-quatre œuvres ont été achetées et trois autres mises en dépôt.

Lors de la vente aux enchères organisée à Nantes début janvier, vingt-cinq œuvres provenant de la collection d'Alain Jammes d'Ayzac ont été acquises, dont treize par la Commune de Soullans et douze par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts. La Ville a également fait l'acquisition de sept œuvres à l'occasion de la vente Borion à Morlaix et d'une autre encore lors de celle de Belfort, tandis que la Communauté de Communes a concrétisé un achat à La Roche-sur-Yon.

En cette fin d'année, les collections du Musée Charles Milcendeau se sont ainsi considérablement enrichies et comptent exactement deux-cent-trente-sept œuvres (acquisitions, dons et dépôts confondus). Soixante-sept d'entre elles sont à ce jour exposées et cent-soixante-dix précieuses-

“
**Une année exceptionnelle
 en acquisitions
 avec trente-sept
 nouvelles œuvres**
 ”

ment conservées en réserves. A la faveur d'un nouvel accrochage mis en place pour l'exposition temporaire de la collection d'Alain Jammes d'Ayzac, les visiteurs

pourront ainsi découvrir en avril 2023 des œuvres exposées pour la première fois au Musée.

Retour sur une programmation culturelle éclectique !

Riche et variée, la programmation culturelle proposée au Musée Charles Milcendeau par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts a attiré un public adulte, mais aussi plus jeune grâce à des animations plus ciblées. Les portes du Musée ont ainsi été franchies par plusieurs milliers de personnes, venues pour une simple visite des collections ou pour un événement culturel. Retour sur les grands rendez-vous de 2022 !



Vincent Segal, violoncelliste de renommée internationale.

La soirée festive organisée le samedi 21 mai en l'honneur des 40 ans du Musée a rassemblé plusieurs centaines de visiteurs. Joli succès également pour la première édition au Musée des « Rendez-vous aux jardins » les 4 et 5 juin grâce à la multitude d'animations déployées parmi lesquelles des rencontres avec un botaniste, des ateliers dédiés aux enfants, une exposition d'herbiers confectionnés par les élèves soullandais et encore un atelier artistique. Tout au long de l'été, les désormais traditionnelles Nocturnes insolites « Mystère à Milcendeau » et autres visites guidées « Dans l'intimité de Milcendeau » ont réuni bon nombre de personnes, souvent de passage pour la belle saison.

Dans le cadre du Festival Réveillons-Nous, déployé sur le territoire pour sa deuxième édition, le Musée Charles Milcendeau a accueilli le 13 juillet 2022 **Dan Gharibian Trio** pour un concert à l'aube. La voix emblématique du chanteur, accompagné d'un guitariste et d'un accordéoniste, a envouté le public par ses compositions racontant des histoires de vies, des voyages et des rencontres aux quatre coins de la planète, sur des airs du Caucase, des Balkans et du pourtour méditerranéen. Deux autres concerts estivaux ont encore invité le public à la découverte des musiques du monde : le duo **Yousef Zayed et Erwan Hamon** le 26 juillet et les musiciens créateurs **Vincent Marin et Wenceslas Hervieux** le 23 août. Enfin, l'année des 40 ans du Musée Charles Milcendeau s'est terminée en beauté et en musique avec deux concerts exceptionnels programmés à l'occasion du week-end des Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre : le Festival Jazz dans les Prés et le violoncelliste de renommée internationale **Vincent Ségal** ont enchanté le public !

Et une saison 2023 tout autant prometteuse !

Après une année riche en acquisitions, place au plaisir de la découverte ! La programmation événementielle déployée en 2023 par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts réserve en effet encore de bien belles surprises au Musée Charles Milcendeau, avec de nombreux rendez-vous proposés sur le site patrimonial, dès sa réouverture et tout au long de la saison. Autant d'occasions de s'émerveiller devant plus d'une cinquantaine d'œuvres qui n'ont encore jamais été exposées ! A vos agendas !

Exposition temporaire « Quelle Belle Époque ! »

**A. J. d'Ayzac,
du 8 avril au 5 novembre**

Souvent identifié comme le peintre du marais au rendu réaliste, **Charles Milcendeau** n'en demeure pas moins un artiste de son temps. Et quelle époque ! **Alain Jammes d'Ayzac** achète de nombreuses œuvres. Il commande et collectionne dessins, peintures, pastels. Le portrait y tient le devant de la scène : maraîchins, espagnoles de Ledesma et de Séville, mondaines parisiennes ou proches de l'artiste. Il regroupe ainsi l'une des collections de Milcendeau

les plus importantes, qui témoignent de son art et de son intimité comportant plus d'une cinquantaine d'œuvres. L'exposition proposera ainsi une plongée dans l'histoire d'une collection aujourd'hui dispersée et exceptionnellement regroupée pour cette occasion. Volonté d'un collectionneur contemporain de l'artiste, ce fonds entre en résonance avec les collections du Musée Charles Milcendeau. Loin d'être le simple peintre du marais, **Charles Milcendeau** est un artiste de son temps, de cette Belle Époque qui porte en elle les germes de l'art moderne.

Inauguration de l'Exposition temporaire le samedi 13 mai

Dans le cadre de la Nuit des Musées, venez assister à l'inauguration de l'exposition temporaire et profiter de nombreuses animations, concert, visites guidées et cinéma de plein-air dans une ambiance Belle Époque !

« Rendez-vous aux jardins » samedi 3 et dimanche 4 juin

Le Musée saisit l'occasion de ce rendez-vous national pour faire découvrir son jardin et les espèces qui y résident. Rencontre

avec des botanistes, ateliers enfants, exposition et présentation d'herbiers, atelier artistique, tout un programme pour ravir petits et grands. Les plantes du Musée Charles Milcendeau n'auront plus de secret pour vous !

L'été marquera également le retour des Nocturnes, des visites de l'exposition temporaire et des visites guidées sur l'intimité du peintre, en plus des événements ci-dessous :

- Festival Réveillons-Nous : en juillet, date à suivre prochainement
- Festival d'arts au Bois-Durand : les 20 et 21 juillet
- Journées Européennes du Patrimoine : les 16 et 17 septembre

Au retour de la belle saison seront également à découvrir les premiers travaux paysagers du site de Bois-Durand, avec notamment le nouvel aménagement du patio, première phase de la réhabilitation du jardin du Musée, mis en valeur sous un nouveau jour, tel que le peintre l'avait lui-même imaginé !

**Rendez-vous à la réouverture du site
le 8 avril !**



Conférence «Le crime de l'art» par l'auteur Christos Markogiannakis.



Culture & patrimoine

La 3^{ème} édition du Festival Marais Noir a ravi les amateurs de polar

Le Marais Noir, événement littéraire intercommunal consacré au roman policier, a fait son grand retour du 17 au 19 novembre 2022. Pour cette 3^{ème} édition dédiée au lien étroit entre l'art et le polar, le Réseau intercommunal des Bibliothèques du territoire Océan-Marais de Monts a déployé sur la commune un véritable festival d'animations gratuites pour tous les âges !

Exposition *Les 10 arts du polar* par l'association nantaise *Fondu au Noir* ; projection cinéma du film documentaire *Un vrai fau-*

saire de Jean-Luc Léon, suivie d'un temps d'échange avec Carole Biron, chargée des collections à la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts ; conférence *Destruction, pillage et trafic de biens archéologiques dans les zones de conflits au Proche-Orient* par Vincent Michel, archéologue et professeur orientaliste ; conférence enquête *Le crime dans l'art* par l'auteur Christos Markogiannakis ; rencontre avec Marie Devois, auteure de plusieurs romans policiers. Autant de propositions qui ont su assouvir la curiosité d'un public enthousiaste.

Jolis succès en parallèle pour la *Murder Party* proposée par Sharewood Anim, l'escape game *Enquête au Louvre* initié par la Micro-Folie exceptionnellement délocalisée pour l'occasion et *l'Enquête au château*, pièce de théâtre par les Trétineaux Soullandais. Le panel de jeux de société mis à disposition à la bibliothèque en novembre a également ravi bien des familles. Rendez-vous en 2024 pour la 4^{ème} édition !

Le documentaire

« Les rêves ne meurent jamais ! » projeté devant une salle pleine

La bibliothèque municipale a participé en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée à la 23^{ème} édition du mois du film documentaire. La projection du film « Les rêves ne meurent jamais ! » réalisé par Sébastien Blémond et sorti en salles en décembre 2021, a rassemblé une soixantaine de spectateurs le vendredi 4 novembre 2022, venus découvrir ce do-

documentaire consacré aux rêves devenus réalités et qui relate plus précisément l'incroyable parcours de Yannick Bestaven, vainqueur du dernier Vendée Globe. A l'issue de la projection, le public a apprécié de pouvoir échanger avec Diego Charteau, jeune sportif vendéen licencié au club d'Aizenay Vélos Sport qui évolue en compétition à l'échelle internationale.



Plaques patrimoniales Jean Yole et Charles Milcendeau à l'honneur

Situées à quelques pas de la bibliothèque, les façades des maisons natales de **Jean Yole** et de **Charles Milcendeau** sont depuis le vendredi 16 septembre 2022 toutes deux ornées de plaques patrimoniales honorant leur mémoire. Les promeneurs peuvent désormais découvrir les textes rédigés en grande partie par la Commission Patrimoine du Conseil des Sages retraçant la vie de ces deux illustres Soullandais. La maison dans laquelle est né et a vécu le peintre **Charles Milcendeau** se situe au 7 Place Jean Yole, tandis que la vie de l'écrivain **Jean Yole** est dévoilée sur la façade arrière de la pharmacie, demeure qui a vu naître l'auteur.



Exposition patrimoine maraichin.

Exposition Les trésors du patrimoine maraichin dévoilés

À l'occasion de la 39^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine et à l'initiative du Conseil des Sages, la bibliothèque municipale a accueilli une exposition temporaire exceptionnelle consacrée au patrimoine maraichin. Durant deux semaines, les visiteurs ont pu découvrir les richesses du pays maraichin avec de nombreux objets d'époque exposés, généreusement prêtés par des particuliers qui

les considèrent comme des trésors. Parmi eux figuraient ainsi une baratte à beurre, des vêtements et accessoires, des coiffes, des sabots, ou encore une pélerine pour costume du dimanche, de même qu'une collection de cartes postales et photographies d'origine. Entre découvertes et souvenirs selon les générations, cette exposition n'a pas manqué de susciter partage et émotion !



Concert a capella par le Chœur de l'ONPL

Dans le cadre de la saison culturelle « Vendée, Musique et Patrimoine » programmée par le Département de la Vendée, la commune de Soullans a accueilli le samedi 24 septembre 2022 en l'Église Saint-Hilaire le prestigieux Chœur de l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL), dirigé par **Valérie Fayet**. Le temps d'une soirée empreinte à l'émotion, le public a été transporté par le concert *Lumière et Clair-obscur*, dont le programme a capella est conçu autour de grands maîtres de la musique pour chœur, depuis le 19^{ème} siècle à nos jours, de Ravel, à Schumann, en passant par Brahms, Berlioz, Monpou, Rosaz ou encore Eisenvalds.



Concert ONPL - Soullans.

Conseils municipaux

Extraits des délibérations

12 juillet 2022

Convention avec le SyDEV : travaux de réalisation d'une opération d'éclairage relatifs à la construction d'un terrain de football

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider la proposition de réalisation de l'opération d'éclairage public au nouveau terrain de football et d'approuver la convention du SyDEV. Le coût des travaux est estimé à 84 127 € HT avec une participation de la commune à hauteur de 67 302 € HT.

Convention avec Vendée Eau : travaux hors programme

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider le projet d'extension du réseau d'eau potable Impasse de l'Aubépine et Chemin du Moulin Neuf. Le coût des travaux est estimé à 8 301,97 € H.T. La participation de la commune pour ces travaux est de 50 % du coût des travaux, soit 4 150,98 € H.T.

Aménagement d'une plaine des sports, construction d'un complexe sportif et de courts de tennis extérieurs : validation de l'Avant-Projet Définitif

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.) de l'opération pour un coût prévisionnel des travaux à 4 919 700 € H.T. et d'autoriser M. Le Maire à lancer la phase (dossier de consultation des entreprises) D.C.E. Le bâtiment sera construit sur les parcelles cadastrées BC 107 et BC 16 d'une superficie totale de 17 309 m².

Budget principal : approbation de la décision modificative n° 1

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adopter la décision modificative n° 1 afin de modifier les crédits budgétaires comme suit :

| | BUDGET | DM N° 1 | TOTAL BUDGET 2022 |
|----------------------------|----------------|--------------|-------------------|
| Recettes de fonctionnement | 3 684 866,59 € | 50 000,00 € | 3 734 866,59 € |
| Dépenses de fonctionnement | 3 684 866,59 € | 50 000,00 € | 3 734 866,59 € |
| Recettes d'investissement | 9 088 526,60 € | 130 000,00 € | 9 218 526,60 € |
| Dépenses d'investissement | 9 088 526,60 € | 130 000,00 € | 9 218 526,60 € |

Avenant à la convention de mise à disposition de personnel au centre communal d'action sociale (CCAS)

Le conseil municipal à l'unanimité, décide la mise à disposition à titre onéreux d'un agent de la ville de Soullans au profit du C.C.A.S. de Soullans pour une durée d'un an renouvelable avec un temps de travail de 4 heures par semaine au lieu de 3 heures.

Régime indemnitaire – Indemnité d'administration et de technicité (IAT) : modification

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de modifier le point 5°) de la délibération du 18 décembre 2003 et de moduler l'IAT du fait des absences en s'alignant sur ce qui s'applique pour le RIFSEEP.

Renouvellement du Projet Educatif Territorial de la commune de Soullans (PEdT) - Autorisation de signer la convention PEDT

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver le (Projet Educatif Territorial) PEDT signé, pour une durée de 3 ans de 2022 à 2025, par la collectivité et tous les signataires Le Préfet, la Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale ainsi que le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le PEDT de Soullans a pour objectifs de développer des valeurs de citoyenneté et du vivre ensemble, favoriser la découverte du sport et de ses valeurs, renforcer les liens entre les acteurs éducatifs.

SAPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée - rapport annuel 2021

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte de la communication du rapport du SAPL

22 septembre 2022

Budget principal : approbation de la décision modificative n°2

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'adopter la décision modificative n° 2 afin de modifier les crédits budgétaires comme suit :

Une modification comptable de la section d'investissement

- 150 000 euros de dépenses en moins au chapitre 21 – article 2115 – opération n°12 ;
- 150 000 euros de dépenses en plus au chapitre 23 – article 2315 – opération n°14.

Convention entre le Département et la Commune de Soullans pour l'occupation de locaux de la mairie en vue de la tenue de permanences sociales

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de la passation, avec le Département de la Vendée, d'une convention d'occupation de locaux de l'ancienne Mairie sis rue des Anciens Combattants, en vue de la tenue de permanences sociales. Cette convention est consentie pour une durée d'un an à compter de la date de sa signature, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 4 fois.

En raison de sa destination sociale, la présente occupation est consentie à titre gratuit.

Convention avec le SyDEV : travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider la proposition du SyDEV concernant l'extension du réseau de distribution publique d'électricité Chemin de la Planche au Pas pour une participation de la commune de 12 250 €

Pierre levée : convention de servitude de passage

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec ENEDIS pour une servitude de passage nécessaire aux ouvrages sur les parcelles A 3289, A 3290, A 3513, A 3509 et A 3511, afin d'y implanter un câble.

L'occupation sera accordée à titre gratuit.

Pose d'une plaque commémorative - Place Jean Yole - Approbation de la convention entre la Ville et le propriétaire du bâtiment

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention d'ancrage entre la ville de Soullans et le propriétaire de l'immeuble, situé 5 place Jean Yole à Soullans concernant la pose d'une plaque commémorative.

Acquisition de la parcelle cadastrée n° 78p de la section AR

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 78p de la section AR, d'une superficie totale d'environ 13 000 m², pour un montant total forfaitaire et global de six mille euros (6 000 €), toutes indemnités incluses et hors frais d'acquisition.

Accueils de loisirs et restaurant scolaire : modification des règlements intérieurs

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les règlements intérieurs modifiés des accueils de loisirs et du restaurant scolaire de la commune de Soullans qui prendront effet à compter du 8 novembre 2022.

Année scolaire 2022 / 2023 – Sorties et séjours pédagogiques / école publique et privée sous contrat

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer les participations financières comme suit, dans la limite des frais engagés :

- Sortie à la journée sans nuitée : prise en charge du coût du transport des enfants (sur la base du coût en bus) dans la limite d'un transport par an et par classe, plafonné à 200 (deux-cent) euros ;
- Séjour / sortie pédagogique avec nuitées ou classe transplantée : Cette subvention est de **30 (trente) €** par élève inscrit en établissement d'enseignement public et privé de Soullans, sous réserve qu'il participe effectivement au séjour et assimilé.
- Séjour / classe de neige : Cette subvention est de **270 (deux cent soixante-dix) €** par élève inscrit en établissement élémentaire d'enseignement public et privé de Soullans, sous réserve qu'il participe effectivement à une classe de neige et assimilé.

Subventionnement du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles de SOULLANS – Année scolaire 2022/2023

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à octroyer une subvention pour le transport scolaire, d'un montant maximum de 110 € par an et par enfant, selon les critères définis dans la délibération 2022-74, au titre de l'année scolaire 2022- 2023.

Convention d'adhésion au service Rémunérations du Centre de Gestion de la Vendée

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de confier les travaux relatifs à la paie des mois d'octobre, novembre et décembre 2022 au Centre de Gestion de la Vendée et d'autoriser M. le Maire a signé la convention avec le Centre de Gestion.

1^{er} décembre 2022

Nomination du coordonnateur communal de recensement de la population

Le recensement de la population réalisé pour le compte de l'INSEE se déroulera sur la commune de Soullans du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de désigner un coordonnateur communal afin de mener l'enquête de recensement pour l'année 2023, de désigner en cas d'absence du coordonnateur titulaire, un coordonnateur suppléant, et de dire que le coordonnateur en exercice bénéficiera pour cette activité d'une décharge partielle de ses activités, et d'une Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires le cas échéant.

Création d'emplois d'agents recenseurs et modalités de rémunération

Il convient de confier la réalisation des opérations de la future enquête du recensement à neuf agents recenseurs, la commune étant divisée en 9 secteurs appelés districts, et de créer les postes correspondants.

2 agents de la commune s'étant proposés pour réaliser la mission d'agent recenseur, il convient de créer 7 emplois d'agents recenseurs vacataires afin de réaliser les opérations de recensement.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de créer 7 emplois d'agents recenseurs contractuels à temps non complet pour la période du recensement et de fixer leur rémunération.

Création d'un poste permanent au grade d'adjoint administratif territorial

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de créer à compter du 1er décembre 2022 un emploi permanent à temps complet sur le grade d'adjoint administratif territorial appartenant à la catégorie C,

Maison médicale : gel des loyers

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les loyers relatifs à l'occupation de la maison médicale à la date anniversaire de la signature du bail, étant précisé que les charges ne sont pas concernées par ce gel.

Modalité de l'avantage en nature repas au personnel communal

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les modalités d'attribution de l'avantage en nature repas au personnel communal et de préciser que le montant de référence pour le calcul de cet avantage en nature évoluera conformément au montant annuel défini par l'URSSAF,

5^{ème} saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : renouvellement de la convention d'objectifs

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention d'objectifs de la 5^{ème} saison culturelle hivernale 2022 / 2023 à intervenir entre la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

5^{ème} saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : convention de billetterie

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention de billetterie.

Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2023 avant le vote du budget primitif 2023, dans la limite de 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette :

Budget principal

| N° d'opération | Opération | Montant maximum des crédits ouverts en € |
|----------------|-----------------------------|--|
| 11 | Matériel, biens mobiliers | 46 000 |
| 12 | Terrains réserves foncières | 108 000 |
| 13 | Bâtiments communaux | 1 644 000 |
| 14 | Aménagement du bourg | 391 327 |

Tarifs municipaux – Année 2023

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs appliqués en 2022 sur l'année 2023.

Une équipe tout sourire aux côtés des Soullandais !



Tous les élus, jeunes et adultes.

Au 1^{er} rang :
Cécile RICHARD (Accueil-État civil),
David GENOIST (Secrétariat-État civil),
Laurence GRELLAUD
(Directrice Générale des Services),
Astrid CHESNIER (Communication)

Au 2^e rang :
Thierry IGNACCHITI (Comptabilité),
Annick POMA (Finances - Social),
Franck LE BANNER
(Urbanisme - Recensement)

Conseil Municipal des Enfants Sept nouveaux jeunes conseillers

Le samedi 15 octobre 2022 ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME). Tous les élèves scolarisés en CM1 et CM2 dans les deux écoles de la commune et domiciliés à Soullans ont ainsi été conviés à se présenter en Mairie munis de leur carte d'électeur afin de renouveler le CME à raison de quatre élus par école.



Directrice
Générale
des Services
Mme Laurence
GRELLAUD

Gestionnaire
de Paie
et Carrière
Mme Isabelle
FICÉLY

Ce début d'année 2023 marque l'arrivée de nouveaux visages à la Mairie ! Laurence Grellaud et Isabelle Ficély intègrent l'équipe respectivement aux postes de Directrice Générale des Services et Gestionnaire de paie et carrière, et se joignent aux autres membres du personnel administratif pour souhaiter une heureuse année 2023 à tous les Soullandais !

A l'école publique Charles Milcendeau, seuls trois candidats se sont présentés à ces élections, ce qui n'a pas pour autant empêché le scrutin de se dérouler en bonne et due forme, sous l'œil attentif de l'ensemble de la commission du CME. Zoé Périn, Linéo Leger-Fratino et Louis Ridier ont logiquement tous trois été élus.

Du côté de l'école privée Les Roseaux, c'est le dépouillement qui a permis de départager les cinq candidats en lice et l'annonce des résultats a finalement officialisé l'élection de Elaïa Mégan, Théo Pontoizeau, Soline Charrier et Noémie Thué.

Ces sept nouveaux jeunes conseillers, tous élèves en CM1, ont donc intégré le CME pour un mandat de deux ans, jusqu'à leur entrée au collège. Désormais au nombre de quinze, les membres du CME ont d'ores-et-déjà à cœur de porter leurs idées et projets, qu'ils auront régulièrement l'occasion d'aborder en réunion.

Les sept nouveaux jeunes conseillers, tous élèves en CM1, ont intégré le CME pour un mandat de deux ans.

Leur participation a par ailleurs été remarquée en fin d'année lors de deux événements importants. Revêtus de leur écharpe tricolore, les jeunes élus ont assisté à la cérémonie officielle du 11 novembre commémorant l'armistice de 1918, et associés à l'opération « une naissance, un arbre », ils n'ont pas non plus hésité à chausser leurs bottes pour accompagner les familles sur le terrain le 26 novembre.

Engagement associatif Deux Soullandais médaillés

En cette fin de journée du 3 septembre a également eu lieu en présence des élus et du public une remise de médailles attribuées à des bénévoles soullandais engagés de longue date auprès d'associations. Le Maire, Jean-Michel Rouillé, a souligné à quel point l'engagement associatif est essentiel à la vie de la commune et mérite d'être salué et récompensé. Deux médailles ont ainsi été décernées, dont une à titre posthume. Au nom de la Préfecture, Micheline Clerbout a reçu la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports, tandis que André Chevrier, a été à titre posthume décoré de la Médaille d'Argent, confiée non sans une certaine émotion à ses enfants.



Remise médailles associatives.

Concours Paysage de votre commune Les lauréats récompensés

Les lauréats du concours Paysage de votre commune ont de même été récompensés ce même soir. Avant de procéder à la remise des prix, les modalités de ce concours, qui sera probablement reconduit l'an prochain, ont été rappelées. Tout comme l'an dernier, la commission des maisons fleuries a sélectionné une dizaine de propriétés pouvant répondre à cinq critères (la nature des matériaux de clôture, la visibilité du jardin à partir de la rue, la végétation débordant sur la rue, la végétalisation du domaine public et l'entretien du domaine public) évalués sur quatre points chacun. Une visite uniquement de l'extérieur de ces propriétés a ensuite été effectuée et les trois lauréats ont ainsi été désignés à l'issue des délibérations. Le troisième prix a été remporté par Jacques Maudet, le deuxième par Serge Mouilleau, tandis que le premier prix est revenu à Bertrand Guédon (absent lors de la remise des prix). Tous trois ont été félicités et récompensés d'une sélection de végétaux de composition.



Le Forum des associations est un temps de partage privilégié.

Belle fréquentation Forum des Associations et du Bénévolat, désormais annuel !

En réponse aux nombreuses sollicitations formulées l'an dernier, décision a été prise par la Municipalité d'organiser le Forum des Associations et du Bénévolat non plus tous les deux ans, mais désormais tous les ans ! Déployé le samedi 3 septembre 2022 à l'Espace Prévoirie, ce grand rendez-vous a ainsi permis aux nombreux visiteurs de rencontrer les vingt-deux associations sportives, culturelles et à caractère social réunies pour l'occasion. Petite nouveauté pour rendre l'événement encore plus festif, un château gonflable a permis aux plus jeunes de s'en donner à cœur joie durant tout l'après-midi. Nombreux sont ceux qui ont profité de cette manifestation pour renouveler leur adhésion ou tout simplement prendre contact dans l'optique

de s'initier à une nouvelle pratique. Une démarche particulièrement appréciée par les nouveaux arrivants qui ont ainsi pu découvrir non seulement la richesse du tissu associatif, mais aussi plus globalement les réalisations et projets de la commune lors de la projection d'un film commenté en parallèle par Jean-Michel Rouillé, le Maire. En lien avec le programme Terre de Jeux 2024, la présence sur le forum du Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée (CDOS 85) a elle aussi été remarquée et appréciée. Le succès rencontré lors de cette journée a bel et bien conforté l'idée de rendre annuel cet événement qui renforce le lien de proximité entre les associations et la population soullandaise.



Les lauréats du concours Paysage de votre commune.



Partage d'un temps de convivialité au sein de l'EHPAD.

Au cœur du plan canicule

Quand le Conseil des Sages a vu le jour, très vite les douze membres ont exprimé leur volonté d'apporter une aide à nos aînés. Différentes idées avaient alors été évoquées, comme la possibilité de rendre des visites ou encore proposer un accompagnement lors de sorties. Aussi les Sages n'ont-ils pas hésité lorsque Sandy Basnett, salariée de l'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), a sollicité une aide dans le cadre du déclenchement du plan canicule cet été. Après avoir effectué un recensement regroupant les personnes vulnérables et celles de plus de 72 ans, cinq personnes se sont chargées de passer chacune une vingtaine d'appels pour maintenir un contact et évaluer si besoin la nécessité d'une aide supplémentaire. La procédure a ainsi été mise en place à trois reprises, lors des phases de canicule enregistrées en juin, en juillet et en août. La démarche des appelants offrant un petit moment de discussion a été très appréciée et les mots de remerciements adressés en retour n'ont pas manqué. Au-delà de la volonté d'intervenir dans une situation pouvant relever d'une possible urgence, le constat a été fait d'un besoin de rompre une certaine solitude avec l'envie de garder un lien de proximité.

Retour sur les initiatives du Conseil des Sages Des temps de convivialité avec les résidents de l'EHPAD

En mai dernier a été signée avec la direction de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Les Châtaigniers une charte validant l'intervention de bénévoles au sein de l'établissement. Déjà en février avait émergé l'idée de proposer aux résidents de petits moments de convivialité. L'envie s'est ainsi concrétisée depuis le printemps. Un petit groupe s'est depuis constitué pour proposer tous les premier et troisième mercredis du mois des séances d'une à deux heures animées autour du chant, de la musique et

parfois même de la danse, tandis que deux autres membres du Conseil des Sages se relaient tous les vendredis pour des matinées lecture. Quelques résidents amateurs de littérature apprécient également l'accompagnement proposé occasionnellement jusqu'à la bibliothèque, comme cela a notamment été le cas lors de l'exposition consacrée au patrimoine maraichin. Ces temps d'échanges qui au fil du temps créent du lien, sont souvent source de joie, tant pour les résidents que pour les « Sages ».

Le Conseil des Sages s'est doté d'un logo

Le Conseil Municipal des Enfants s'est doté de son propre logo depuis un moment, le Conseil des Sages a désormais le sien ! Peu de temps après la création de l'instance consultative, les douze membres qui la constituent avaient en effet émis le souhait de pouvoir la marquer de son



empreinte et la rendre ainsi plus facilement identifiable. Choisi début septembre parmi une sélection de plusieurs esquisses élaborées par les Sages eux-mêmes, ce logo est le fruit d'une réflexion et d'un travail collectif.



Inauguration de La Farandole, coupé du ruban.



Remise des médailles.

Inauguration La Farandole et le pourtour de la Mairie officiellement inaugurés !

L'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire La Farandole et le pourtour de la mairie ont tous deux été officiellement inaugurés le samedi 24 septembre 2022.

En plus des élus soullandais, de nombreuses personnalités se sont déplacées pour l'événement : **Gérard Gavory**, Préfet de la Vendée, **Stéphane Buchou**, Député de la 3^{ème} circonscription de la Vendée, **François Blanchet**, Conseiller Régional, **Sofi Leroy**, 1^{ère} Vice Présidente de la CAF de la Vendée, **Noël Faucher** et **Amélie Rivière**, Conseillers départementaux du Canton de Saint-Jean-de-Monts et **Rosiane Godefroy**, Maire de Le Perrier, rejoints un peu plus tard par **Alain Leboeuf**, Président du Département.

Avant de visiter *La Farandole*, les cent-soixante invités ont pris le départ depuis la mairie pour découvrir le nouvel espace environnant qui a fait l'objet d'un réaménagement complet l'an dernier dans la perspective de rendre l'espace plus accessible aux mobilités douces. Frédéric Fonteneau, architecte de la nouvelle structure éducative, a ensuite renseigné les élus qui ont pu apprécier la part belle laissée aux espaces et aux couleurs pour le bien-être des enfants accueillis.

Une année de construction aura été nécessaire pour permettre à l'édifice de devenir

opérationnel avec une ouverture effective début juillet 2020. Les objectifs en termes de planning, d'enveloppe budgétaire et d'environnement ont tous parfaitement été respectés. D'un montant total de 1 442 117,19 € HT, l'opération a bénéficié de plusieurs subventions : l'État a participé à hauteur de 300 000 € au titre de la DETR, la CAF de la Vendée a quant à elle apporté 230 000 € et la Région Pays de la Loire a, pour finir, contribué pour un montant de 100 000 € au titre du pacte pour la ruralité, le reste à charge ayant été supporté par la commune.

« Après deux années de fonctionnement, le constat est à la satisfaction apportée aux enfants et à leurs familles, une réussite à laquelle contribuent également son directeur, Alban Bonneau, et toute son équipe d'animation. » a déclaré le Maire **Jean-Michel Rouillé**. L'établissement dispose d'une capacité d'accueil pouvant atteindre jusqu'à cent places.

Quatre médailles honorifiques décernées

À l'issue de la visite, les cent-soixante invités ont regagné la mairie où les allocutions se sont succédées. Quatre médailles ont alors été décernées en clôture d'événement. La médaille de la Ville de Soullans a été attribuée par **Jean-Michel Rouillé**, Maire de Soullans, à **Marie-Christine Bréchet**, ancienne élue et adjointe au Maire lors de précédents mandats. Trois élus en exercice se sont par ailleurs vu remettre des mains de **Gérard Gavory**, Préfet de la Vendée, la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale. **Pascal Guittonneau**, 3^{ème} Adjoint au Maire, et **Jean-François Chouin**, 1^{er} Adjoint au Maire, ont tous deux été décorés de la médaille d'argent, tandis que **Jean-Michel Rouillé**, Maire, a reçu la médaille de vermeil.

« Après deux ans de fonctionnement, le constat est à la satisfaction apportée aux enfants et à leurs familles. »

Jean-Michel Rouillé,
maire de Soullans



Nouvelle structure de jeux.

Ecole publique Charles Milcendeau

Le bien-être au cœur du projet de l'École

**Suivi, continuité
pour favoriser le bien-être
à l'école**

**Clémentine Pérault-Rousseau,
directrice de l'école publique
Charles Milcendeau**

C'est chose faite, la fusion des écoles publiques maternelle et élémentaire est effective depuis le 1^{er} septembre 2022 ! Auparavant directrice de l'école publique maternelle depuis quatre ans, **Clémentine Pérault-Rousseau** en a naturellement pris la direction, Bernadette Fayet pro-

fitant depuis le mois de juillet d'une retraite bien méritée. Cent-trente-huit élèves répartis en six classes ont ainsi effectué leur rentrée à l'École publique Charles Milcendeau, dont l'inauguration devrait avoir lieu dans les prochains mois.

« On a réécrit le projet d'école pour la période 2022-2026 pour lequel trois axes principaux ont été retenus. Le développement du langage et l'accompagnement vers une meilleure maîtrise des mathématiques constituent deux axes classiques, et au-delà nous souhaitons aussi assurer la mise en place, le suivi et la continuité d'un parcours sport et santé visant à favoriser le bien-être à l'école. », annonce **Clémentine Pérault-Rousseau**. Une réflexion portant sur l'aménagement des espaces au sein de l'établissement est en ce sens engagée avec les élèves. Créé en début d'année, un conseil des délégués se réunit une fois par mois dans l'optique de proposer des améliorations pour tous. Au cœur des considérations figure notamment la cour côté élémentaire que les jeunes souhaitent rendre plus attrayante. Un règlement de cour a d'ores-et-déjà été élaboré pour offrir une meilleure cohabitation et permettre à chacun de trouver sa place. Une initiative encourageant la réflexion, la discussion et l'épanouissement !

Renseignements

Rue de l'École - 85300 Soullans. 02 51 68 01 95



Cour côté maternelle - © École privée Les Roseaux

Ecole privée Les Roseaux

Les élèves sensibilisés aux Arts

« L'école a choisi « Graines d'artistes » comme grand thème de l'année. Les arts seront abordés de manière très générale avec de très beaux projets cette année dans toutes les classes. », révèle **Estelle Desverronnières**, directrice de l'établissement. Une thématique à laquelle seront sensibilisés les deux-cent-dix-sept élèves répartis en neuf classes.

La fréquentation de la bibliothèque municipale sera encouragée, tandis que des intervenants aborderont en classe des sujets parmi lesquels la BD ou encore la musique. À la place de la classe de neige, une classe découverte de trois jours aura lieu en mai pour les CM1 et CM2. La destination est encore tenue secrète, mais petit indice, il sera question de théâtre ! Les CP, CE1 et CE2 seront également associés à un très gros projet qui les mènera à des sorties pédagogiques sans nuitée.

Pour retrouver des moments de convivialité, plusieurs temps forts seront par ailleurs organisés dans l'année. Un petit défilé dans les rues pourrait ainsi avoir lieu le samedi 18 mars à l'occasion du carnaval !

Visite de l'école et rencontre de l'équipe pédagogique seront possibles lors des portes ouvertes le samedi 7 janvier de 10h à 12h. La date limite des inscriptions pour la prochaine rentrée est fixée au 31 janvier, une liste d'attente sera ensuite établie.

**« Graine d'artistes »
grand thème de l'année**

**Estelle Desverronnières,
directrice de l'école privée
Les Roseaux**

Renseignements

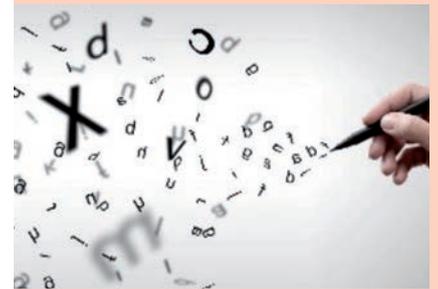
19 rue du Marais Breton - 85300 Soullans. 02 51 93 14 13

NUITS DE LA LECTURE

Nuit de la Lecture

Dans le cadre d'un partenariat avec les éditions BAOBAB (tchèque) et le réseau des bibliothèques intercommunales, La Nuit de la Lecture mettra la culture tchèque à l'honneur.

Vendredi 20 janvier
18h : Dictée



Venez tester vos connaissances en orthographe et en grammaire : une occasion d'apprécier le charme de notre langue à travers la dictée. Et pas de panique, chaque participant s'autocorrige !

Ado / adulte - Entrée libre

20h : Conférence
d'Yves Simard
« Bedrich Smetana
et la musique tchèque »



Bedrich Smetana est considéré comme le père de la musique tchèque par sa contribution au renouveau de la culture bohémienne, empruntant dans ses compositions des thèmes et des mélodies folkloriques tchèques.

Ado / adulte - Entrée libre

Samedi 21 janvier
10h30 : Histoires et
compagnie
« à résonance tchèque »

Venez écouter des histoires et découvrir les ouvrages jeunesse des éditions Baobab et la culture tchèque.

A partir de 6 ans - Entrée libre



Exposition « Vies d'artistes ».

Saison culturelle et sportive
Animations à la bibliothèque

Du samedi 14 janvier
au 8 avril aux horaires
d'ouverture de la bibliothèque
Exposition « Vies d'artistes »

prêtée par la Bibliothèque Départementale de la Vendée

Cette exposition permet de découvrir la vie des artistes et le lien qu'ils entretiennent avec leurs œuvres. Il s'agit de montrer la place de l'art dans la vie d'un homme, tout ce qui pousse l'artiste à créer. Entrez dans la confiance !

Samedi 25 février à 10h30
Séance de Kamishibai,
les histoires du théâtre
de papier



« Comment le ciel est devenu grand » et autres histoires sur le cycle de la nature et des saisons.

A partir de 4 ans
Entrée libre



Vendredi 3 mars à 20h00
Conférence d'Yves Simard
« Jean-François Champollion :
Maïamoun, l'aimé d'Amon »



C'est à Jean-François Champollion (1790-1832) que l'on doit le déchiffrement des hiéroglyphes, système d'écriture apparu vers 3200 avant notre ère. Grâce à Yves Simard, l'un des plus grands mystères de la civilisation pharaonique n'aura plus de secret pour vous !

Ado / adulte - Entrée libre

Vendredi 17 mars à 20h00
Soirée
« Fête du court métrage »

La Fête du court métrage est née de la volonté de mieux faire connaître le court métrage au plus grand nombre. Elle s'adresse aussi bien aux cinéphiles ou néophytes, jeunes publics, familles et passionnés.

Découvrez une sélection de courts métrages variés et votez pour votre film préféré.

Ado / adulte - Entrée libre - Inscription conseillée

INFOS PRATIQUES

Samedi 18 mars à 10h30 Histoires cousues, des histoires en tissus « Gruffalo »



Un Gruffalo, mais qu'est-ce que c'est ? Il a de la corne aux genoux, des orteils écartés et sur le nez, une grosse verrue empoisonnée. Ses défenses sont terribles, ses griffes effrayantes, ses dents redoutables et ses mâchoires terrifiantes !

Découvrez l'adaptation de l'histoire de Julia Donaldson et Axel Scheffler.

A partir de 3 ans - Entrée libre

Samedi 18 mars à 14h00 « Fête du court métrage » Programmation spécial jeunesse

Le format court-métrage s'adresse aussi au jeune public : de l'aventure, de l'émotion, du rire, pour que chacun y trouve son bonheur.

Plus d'information prochainement à la bibliothèque.

Entrée libre
Inscription conseillée



Vendredi 7 avril à 20h Conférence d'Yves Simard « Menhirs et dolmens : sur les traces des mégalithes vendéens »

Ce temps d'échange sera aussi l'occasion de vous présenter le dernier recueil de nouvelles « Contes des Pierres de Coudrie » aux éditions Parler les lieux.

Ados / adulte - Entrée libre

Samedi 8 avril à 10h30 Séance de kamishibai, les histoires du théâtre de papier

« Mémé jardin » et autres histoires de potager.

A partir de 4 ans - Entrée libre

Samedi 13 mai à 10h30 Histoires cousues, des histoires en tissus « Contes traditionnels »

Venez écoutez les contes classiques sous la forme originale d'un tapis à histoires.

A partir de 3 ans - Entrée libre

Samedi 17 juin à 10h30 Histoires et compagnie « Le bal des gallinacées ! »

Des histoires de poulettes, de cocottes, de plumes ... Picoti, picota, ouvre le coffre à histoires et puis... voilà !

A partir de 3 ans - Entrée libre

Terre de Jeux Agenda des animations

En partenariat avec le CDOS
(Comité Départemental Olympique et Sportif) de Vendée

« A vos marques, prêts, sportez ! »

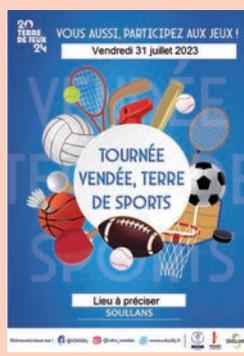
- Vendredi 13 janvier 2023
- de 10 h à 12 h Salle de sport N°1
- Inscriptions et renseignements en mairie

« Semaine Olympique et Paralympique »

- Vendredi 7 Avril 2023 en matinée
- Public scolaire
- Salle de sports N°1

« Tournée Vendée Terre de Sports »

- Lundi 31 juillet 2023
- Terrain attenant à l'Ehpad
- Plus d'informations à venir



5^e saison Les Royales Marionnettes Poucet

Cette année, la Communauté de Communes Océan Marais de Monts propose de découvrir la compagnie belge Les Royales Marionnettes. Elle sillonnera le territoire à vélo et posera ses valises dans chacune des villes du territoire du 15 au 19 avril 2023. Si le cœur vous en dit, faites un bout de chemin avec eux sur les routes du Pays de Saint-Jean-de-Monts !

Pour conclure ce périple, la compagnie présentera son nouveau spectacle Poucet à L'Espace Prévoirie à Soullans. Une nouvelle occasion de découvrir l'art de la marionnette traditionnelle !

- Mercredi 19 avril
- Espace Prévoirie
- A partir de 8 ans
- Tarif plein : 5 €
- Tarif réduit : 3 €
- Réservation : office du tourisme de Saint Jean de Monts



Circuit des Royales Marionnettes.

Agenda des manifestations 1^{er} semestre 2023

Janvier

Amicale des pêcheurs Soullandais L'OUVERTURE DU CARNASSIER

Tous les ans, 4 alevinages avec différentes espèces sont réalisés. Carte de pêche en vente au POINT BAR de Soullans.

- Adulte : 30 euros / an
- Moins de 16 ans : 15 euros / an

Les samedi 28 et dimanche 29 janvier

- Plan d'eau de Soullans, rue de la Douve
- Ouverture du plan d'eau à 8h00
- Début de la pêche à 8h30
- Carte sociétaire 2023 obligatoire

Renseignements

- 06 18 64 24 33
- ou pecheursoullandais@gmail.com

Février

Le club de l'amitié soullandaise UN SPECTACLE « CHANTE AVEC LES STARS »

2 heures de spectacle de chansons françaises et de musiques endiablées.

Le mercredi 1^{er} février de 15h à 17h

- Palais des Congrès - Odyssea
Saint Jean de Monts
- Tarif : 26 euros

Renseignements

- 02 28 10 97 61 ou
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Le Tennis Club soullandais TOURNOI D'HIVER

Tournoi de tennis catégories jeunes, séniors femmes et hommes

Du samedi 11 au samedi 18 février

- Salles de sports 1 et 2
Place Ledesma et Rue de l'Égalité
- Adulte : 19 euros
- Moins de 18 ans : 16 euros

Renseignements

- 06 24 38 78 01
- ou tennisclubsoullandais@gmail.com
ou chadel.tomeli@free.fr

Amicale des pêcheurs Soullandais UNE JOURNÉE TRUITES SOCIÉTAIRE

**Les samedi 18 et dimanche 19
février** - 3 prises maximum la journée
Pêche autorisée 30 min avant le lever du soleil et 30 min après le coucher de celui-ci (heures légales)

- Plan d'eau de Soullans, rue de la Douve

■ Carte sociétaire 2023 obligatoire

Renseignements

- 06 18 64 24 33
- ou pecheursoullandais@gmail.com

Vocalise - SPECTACLE MUSICAL

Les 60 choristes de Vocalise présentent leurs nouvelles chansons sous la direction de Gaël SORET. Leur devise « Ensemble, le plaisir de chanter ».

Le samedi 18 février à 20h30

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Adulte : 12 €
- Etudiant : 10 €
- Moins de 12 ans gratuit

Renseignements

- 06 83 89 60 42
- ou vocalise85@gmail.com

La société de chasse La Biche Soullandaise

CONCOURS DE BELOTE

Le samedi 25 février à 14 h

- Foyer Rural, Place Ledesma
- Adulte : 10 euros

Inscription à partir de 14h

- 06 25 33 08 95

Soullans Animation Tourisme GRAND SPECTACLE DE MAGIE

Par Philippe et Emmanuelle BONNEMANN. Un spectacle en duo comique, magique, interactif où l'humour succède à la magie sur un rythme infernal.

Le samedi 25 février à 20h30

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Adulte : 16 euros
- Moins de 12 ans : 8 euros

Réservations

- au 15 place Jean Yole à SOULLANS
- les samedis 4 et 11 février, de 10h à 12h

Renseignements

- 06 68 84 32 12
- ou sat.soullans@orange.fr

Zam'Trad - BAL FOLK

Balk folk annuel du groupe Zam'Trad avec un groupe invité

Le dimanche 26 février à 15 h

- Foyer Rural, Place Ledesma
- Adulte : 8 euros
- 06 79 27 33 74
- zamtrad@laposte.net

Mars

Les Hirondelles Soullandaises Foot LE GALA FOOT

Le club les Hirondelles Soullandaises Foot organise son gala, avec soirée dansante animée par l'orchestre Galaxie.

Le samedi 4 mars à 19h30

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Renseignements
- 06 14 53 01 91
ou patricia.antheaume@wanadoo.fr
- 06 33 28 80 54
ou steven.david.85@hotmail.fr

INFOS PRATIQUES

CARNAVAL

A l'école, de la maternelle au primaire, est organisé chaque année le fameux Carnaval. Chaque enfant arrive avec le déguisement de son choix, fier de faire découvrir son incarnation du jour. GRATUIT

Samedi 18 mars de 15h à 18h30

- Foyer Rural - Place Ledesma
- 06 06 45 70 42
- ou aepsoullans@gmail.com

Le club de l'amitié soullandaise DEJEUNER SPECTACLE - CABARET

Grand spectacle de cabaret - 1h40 de rires, chansons françaises et féerie. Un beau moment de détente et de convivialité

Le mardi 21 mars à 12h

- Espace Prévoirie, Rue Saint Christophe
- Tarif : 54 euros
- Renseignements
- 02 28 10 97 61 ou
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com
- Inscription avant le 28/02/2023

La pétanque soullandaise CONCOURS DE PETANQUE

Sous l'égide de la FFPJP, la pétanque soullandaise organise 3 concours officiels

Le mercredi 22 mars (fin des inscriptions à 14h)

- En triplétes
- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif : 4 euros (réservés aux licenciés)
- Renseignements
- 06 82 33 06 37
- ou saintmaxentroland@gmail.com

L'Atelier des petits points soullandais LES PUCES DE COUTURIÈRES ET DE LOISIRS CRÉATIFS

Les puces de couturières et de Loisirs créatifs rassemblent des particuliers qui veulent vendre des articles concernant la couture, le tricot, le patchwork, le cartonnage, le point de croix, la peinture, le scrapbooking... GRATUIT

Le dimanche 26 mars de 10h à 18h

- Foyer Rural - Place Ledesma
- Renseignements
- 06 32 13 33 98 ou
- lespetitspointssoullandais@gmail.com

Amicale des pêcheurs soullandais UNE JOURNÉE PÊCHE À LA TRUITE « OUVERTE TOUT PUBLIC »

- 1 canne autorisée - Amorce et leurre interdits

Le dimanche 26 mars

- Plan d'eau de Soullans, rue de la Douve
- Ouverture du plan d'eau à 6h30
- Début de la pêche à 8h
- Tarif : 10 euros
- Renseignements
- 06 18 64 24 33 ou
- pecheursoullandais@gmail.com

INFOS PRATIQUES

Les Hirondelles Soullandaises Foot 2^E TOURNOI INTER QUARTIER

**Le dimanche 28 mars 2023
de 09 h à 18 h**

■ Stade municipal de Soullans
Chemin du stade

Renseignements

■ 06 33 28 80 54
■ ou steven.david.85@hotmail.fr

Avril

Amicale des pêcheurs soullandais UNE JOURNÉE TRUITES SOCIÉTAIRE

Les samedi 15, dimanche 16 avril
Pêche autorisée 30 min avant le lever du soleil et 30 min après le coucher de celui-ci (heures légales). 3 prises maximum la journée.

■ Plan d'eau de Soullans, rue de la Douve
■ Carte sociétaire 2023 obligatoire

Renseignements

■ 06 18 64 24 33
■ ou pecheursoullandais@gmail.com

La pétanque soullandaise

CONCOURS DE PETANQUE

Sous l'égide de la FFPJP, la pétanque soullandaise organise 3 concours officiels

**Le samedi 29 avril
(fin des inscriptions à 14h)**

■ En doublettes féminine
■ Boulodrome - Chemin du Stade
■ Tarif : 4 euros (réservés aux licenciés)

Renseignements

■ 06 82 33 06 37
■ ou saintmaxentroland@gmail.com

Mai

Aux Mains Créatives du Marais LES PRINTANIERES A SOULLANS (7^{EME} EDITION)

L'association « Aux Mains Créatives du Marais » propose une exposition artisanale. Des ateliers créatifs pour enfants.

Tombola et tirage le dimanche à 16h.

**Le samedi 13 mai de 10h à 18h
Le dimanche 14 mai de 9h à 17h**

■ Lieu : Foyer Rural, Place Ledesma
■ Entrée gratuite

Renseignements

■ 06 60 90 70 30
■ ou mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr

Le club de l'amitié soullandaise LOTO XXL

Loto XXL animé par Alexandre Daviet. Nombreux lots : bons d'achat, vélo de ville, wok, jambon, bourriche...

Le samedi 13 mai à 21h

■ Espace Prévoirie, Rue Saint Christophe
■ Inscription sur place à partir de 19h
■ Carton 2 €

Renseignements

■ 02 28 10 97 61 ou
■ clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Les Hirondelles Soullandaises Basket club

TOURNOI BASKET JEUNES 2022

Tournoi jeunes de U9 à U20 accueillant des équipes vendéennes et Pays de la Loire.

Lors de cette journée, nous accueillons environ 400 jeunes.

Le jeudi 18 mai de 8h30 à 19h

■ Foyer Rural et salle de sports 1
Place Ledesma
■ Salle de sports 2 - Rue de l'Égalité

Renseignements

■ 06 18 68 20 37
■ ou rouxelbasket85@orange.fr

Le club de l'amitié soullandaise

SPECTACLE « CETTE ANNÉE-LÀ »

Nouvelle comédie musicale de la Cie Trabucco. Hymne à l'avènement du Disco et du Rock'n'roll en France. 2 heures de spectacle dansé et chanté en direct.

Le mercredi 24 mai à 15h

■ Palais des Congès - Odyssée
Saint Jean de Monts
■ Réservations avant le 23 avril
■ Tarif : 26 €

Renseignements

■ 02 28 10 97 61 ou
■ clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Les Hirondelles Soullandaises Foot 14^E TOURNOI JEUNES

Le samedi 27 mai de 9h à 18h

■ Stade municipal de Soullans
Chemin du stade
■ Gratuit

Renseignements

■ 06 14 53 01 91 ou
■ patricia.antheaume@wanadoo.fr

La pétanque soullandaise CONCOURS DE PETANQUE

Sous l'égide de la FFPJP, la pétanque soullandaise organise 3 concours officiels

**Le dimanche 28 mai
(fin des inscriptions à 14h)**

■ En triplettes mixtes
■ Boulodrome - Chemin du Stade
■ Tarif : 4 euros (réservés aux licenciés)

Renseignements

■ 06 82 33 06 37
■ ou saintmaxentroland@gmail.com

Juin

L'O.G.E.C. - VIDE GRENIER

Le dimanche 4 juin de 6h30 à 17h

■ Viennoiseries, bar et restauration sur place.
■ Entrée gratuite pour les visiteurs.

Renseignements

■ vg.ogecsoullans@yahoo.fr

La société de chasse « La Biche Soullandaise » - VIDE GRENIER

Réservé exclusivement aux particuliers

Le dimanche 11 juin à partir de 9h

■ Terrain entre le camping municipal et l'Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Ouverture 9h, pour les visiteurs

■ Tarif : 10 euros les 3 ml pour les exposants

■ Gratuit pour les visiteurs

Renseignements

■ 06 25 33 08 95
■ ou videgrenierlabiche@gmail.com

Danses 2000

VOYAGE DANS LE TEMPS

Un gala de danse

**Le vendredi 16 juin
et le samedi 17 juin à 20h30**

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
■ Adulte : 7 euros
■ Moins de 12 ans : 4 euros

Renseignements

■ 02 51 55 52 65
■ ou associationdanses2000@gmail.com

Juillet

L'amicale de l'école publique FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Traditionnelle clôture de l'année scolaire 2022/2023. Venez profiter de l'occasion pour rencontrer agréablement les intervenants de l'école et/ou les parents croisés trop rapidement pendant l'année.

Le samedi 1^{er} juillet de 14h à 20h

■ Sur le terrain près de l'Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

Renseignements

■ 06 06 45 70 42
■ ou aepsoullans@gmail.com

L'O.G.E.C. les Roseaux

LA KERMESE DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Fête de l'école, Restauration sur réservation, bar, jeux, vente de gâteaux, danse....

**Le dimanche 2 juillet
à partir de 15h**

■ Sur le terrain près de l'Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

Divers

Le Secours Catholique BRADERIE

Une équipe de bénévoles assure des permanences et des braderies plusieurs fois dans l'année.

Tous les mercredis matin de 10h à 12h

■ Secours Catholique - 10 Place Ledesma
■ 02 51 35 20 53

La pétanque soullandaise CONCOURS

Concours ouvert à tous (licenciés ou non)

**Tous les lundis
(fin des inscriptions à 14h)**

■ Boulodrome - Chemin du Stade
■ Tarif : 2 euros

Renseignements

■ 06 82 33 06 37
■ ou saintmaxentroland@gmail.com

Services publics

| | | | |
|--------------------------------------|--|--|-------------------------|
| Mairie | contact@soullans.fr | Rue de l'Océan | 02 51 68 00 24 |
| Espace France Services | France-services@omdm.fr | 7 rue des anciens d'AFN 85167 Saint Jean de Monts | 02 55 34 00 40 |
| Pompiers | | Challans | 18 ou 02 51 68 06 90 |
| Gendarmerie | | Saint Jean de Monts | 02 51 58 01 44 |
| Bureau de poste | | 2 rue Charles Milcendeau | 3631 |
| Bibliothèque municipale | | Place Jean Yole | 02 28 17 26 83 |
| Centre des finances publiques | | Boulevard Albert Schweitzer Challans | 02 51 49 54 00 |
| Conciliateur de justice | 1 ^{er} et 3 ^e vendredi de chaque mois sur rendez-vous | Espace France Services Saint Jean de Monts | 07 86 16 37 72 |

Culte

| | | | |
|-------------------|------------------------|--------------------------|---|
| Presbytère | soullans@diocese85.org | 5 rue Charles Milcendeau | 02 51 68 05 41 02 51 68 23 74 à Challans |
|-------------------|------------------------|--------------------------|---|

Ecoles et services enfance

| | | | |
|--|---|-------------------------|----------------|
| Ecole publique Charles Milcendeau | Mme PERAULT-ROUSSEAU ce.0850587B@ac-nantes.fr https://ecoleelementairepublique-soullans.e-primo.fr/ | Rue de l'École | 02 51 68 01 95 |
| Ecole privée maternelle et primaire | Mme DESVERRONNIÈRES direction@soullans-lesroseaux.fr | 19 rue du Marais Breton | 02 51 93 14 13 |
| Centre de loisirs La Farandole | M BONNEAU Alban | Rue de l'École | 02 51 55 11 66 |

Santé - Social

| | | | |
|---|---|--|----------------------------------|
| A.D.M.R. | | Secrétariat Rue des Anciens Combattants | 02 28 10 34 13 |
| Assistantes Sociales | Sur rendez-vous | | 02 51 49 68 40 |
| Service de soins infirmiers à domicile | Mme VOISIN | Saint-Jean-de-Monts | 02 51 59 16 96 |
| EHPAD Les Chataigniers | M. BONNIN | Rue de l'Égalité | 02 51 49 08 30 |
| Chirurgiens Dentistes | M. RIVIÈRE Mme GABARD | 11 rue du Château d'Eau | 02 51 68 52 38 |
| Cabinet d'infirmiers | Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON et M. BELY | Maison médicale - 10 Place de Gaulle | 02 51 68 05 01 |
| Cabinet d'infirmières | Mme DEVILLERS - Mme AUBRY Mme GUITTONNEAU | Maison médicale - 10 Place de Gaulle | 02 28 10 39 88 |
| Infirmière | Mme JANSOONE | 20 Chemin du Pendy | 06 77 31 02 42 |
| kinésithérapeute | M. BERRUEL | 3 rue de l'Océan | 02 51 68 17 40 |
| Médecin | Dr ANTALUCA-OBEYA Simona | Maison médicale 10 Place de Gaulle | 02 51 68 74 02 |
| Orthophoniste | Mme GABORIEAU | 11 rue du Château d'Eau | 02 51 68 89 14 |
| Ostéopathes | Mme CHABEAUD | Maison médicale - 10 Place de Gaulle | 09 86 61 97 31 06 66 01 23 24 |
| Pédicure Podologue | Mme BESSONNET | Maison médicale - 10 Place de Gaulle | 02 51 93 34 91 |
| Psychologue | Mme BAUD | Maison médicale - 10 Place de Gaulle | 06 87 11 00 25 |
| Pharmacie | Mme DAHERON | 5 place Jean Yole | 02 51 68 01 40 |

Bien-être

| | | | |
|-------------------------------|-----------------------|---------------------------------|----------------|
| Réflexologie plantaire | Mme PLANES Bernadette | 33 bis chemin de Heurtevent | 06 62 45 36 98 |
| Sophrologie | Mme BOUHIER Estelle | 92 chemin de la roche aux chats | 06 16 95 19 31 |

Divers

| | | | |
|---------------------------------|---------------------|-------------------------|----------------|
| Musée Charles Milcendeau | | Le Bois Durand | 02 51 35 03 84 |
| Taxi Ambulance | M. TANCRAÏ Frédéric | 7 impasse de Heurtevent | 02 51 68 08 61 |



Répertoire des associations Des activités pour tous les goûts

Associations culturelles

| | | | | |
|--|----------------------------|--|----------------------------------|--|
| Atelier des petits points Soullandais | Mme DILLET Sylvie | 7 rue des Genêts | 06 32 13 33 98 | lespetitspointssoullandais@gmail.com |
| Aux Mains créatives du Marais | Mme DURAND Marie-Christine | 19 chemin des Landes | 06 60 90 70 30 | mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr |
| Chant 'en danse | Mme GIRARD Liliane | 40 rue des Ormes | 02 51 93 36 61 | liliane-girard@laposte.net |
| Comité de jumelage Ledesma-Soullans | Mme BOURY Marie-Anne | Mairie de Soullans rue de l'Océan | 06 83 37 04 27 | jumelage.soullansledesma@gmail.com |
| Échange amitié sans frontière | M. BIRAUD Philippe | 4 rue de Prévoirie | 02 51 93 36 87 | easfburkinafaso@free.fr |
| Fée d'hiver | M. BAUDRY Jean | 2 route des Sables | 06 62 33 27 06 | showaucoeur@aliceadsl.fr www.showaucoeur.fr |
| La Bibliothèque Soullandaise | Mme DUVAL Françoise | 3 rue du Pressoir | 02 51 35 19 11 | |
| La Ningle des Poètes | M. LE TOUCHE Philippe | 5 chemin du Bois Ménard | 02 51 35 68 62 | philippe.letouche@orange.fr |
| LesArts | Mme LEROY Isabelle | 73 chemin du Bas Marais | 06 33 64 44 65 | assolesarts@hotmail.com |
| Les Jardins familiaux de la Girade | Mme LACALE Martine | 7 chemin de Brécharde | 02 51 49 18 34 | lesjardinsdelagirade@hotmail.com |
| Les Peintres du Marais | Mme LACROIX Martine | 13 Impasse Jacques Balmat 85000 La Roche sur Yon | 06 72 53 58 79 | lacmartine@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr |
| Les Tréteaux Soullandais | M. RICHARD Jean-Marc | 32 ter rue des Ormes | 02 51 49 32 97 | lestreteauxsoullandais85@gmail.com |
| Soullans Animation Tourisme | M. CROCHET Bernard | 94 route de Challans | 06 68 84 32 12 | sat.soullans@orange.fr www.soullansanimationtourisme.fr |
| Soullans cadrement | Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette | 18 rue de Nantes | 02 51 68 59 44 06 23 52 36 73 | yvette.garel@sfr.fr |
| Soullans pour le plaisir | M. SAINTOT Gilles | 174 route de Saint Gilles | 06 20 83 25 52 | soullanspourleplaisir@orange.fr |
| Vocalise | Mme LE TOUCHE Chantal | 5 chemin du Bois Ménard | 02 51 35 68 62 | vocalise85@gmail.com www.vocalise85.com |
| Zam-Trad | M. MOINARD Luc | 2 rue de la Rive | 06 79 27 33 74 | zamtrad@laposte.net |

Social - Solidarité - 3^e Age

| | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------|----------------------------------|---|
| A.D.M.R. Soullans - Le Perrier | Mme MERCERON Marie-Laure | 25 rue des Aulnes | 02 28 10 34 13 | saad.soullans.leperrier@admr85.org www.admr85.org |
| Alcool Assistance | La Croix d'Or | Challans | 02 51 35 11 27 06 45 10 83 69 | jojo.louerat@gmail.com www.alcoolassistance.net |
| Amicale des donneurs de sang | M. BAUD Bernard | | 02 51 68 35 89 | dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire |
| Club de l'amitié Soullandaïse | M. COSSAIS Christian | 13 rue des Ormes | 02 28 10 97 61 | clubamitiesoullandaïse@hotmail.com |
| Secours catholique | Mme MIGNE Alette | 94 route de la Gare | 02 51 35 20 53 | |

Associations scolaires, extrascolaires et enfance

| | | | | |
|--|-------------------------|-------------------------|----------------|--|
| Amicale de l'école publique de Soullans | M. BROSSET Sylvain | 14 rue de l'école | 06 59 58 97 03 | aepsoullans@gmail.com Page Facebook : Amicale de l'Ecole Publique Soullans |
| A.P.E.L. | Mme LE ROLLAND Faustine | 11 rue du Chai | 06 17 99 65 90 | appelroseaux@yahoo.com |
| O.G.E.C. | M. AUMON Arnaud | 19 rue du Marais Breton | 02 51 93 14 13 | arno.aumon@gmail.com Soullans-lesroseaux.fr |
| Les p'tites grenouilles | Mme BULTEAU Sylvie | 5 impasse de Heurtevent | 06 37 24 27 04 | lesptitesgrenouilles85300@gmail.com |

Associations sportives

| | | | | |
|---|------------------------|---|----------------------------------|---|
| Basket - Hirondelles Soullandaïses | Mme ROUXEL Myriam | 2 route du Soullandeau | 02 51 39 70 63 | hirondellesbasket@hotmail.fr club.quomodo.com/soullansbasketclub |
| Danse à deux | M. QUILLIEN Michel | 26 chemin du Moulin Neuf | 02 51 49 31 39 06 04 04 08 11 | danseadeux.soullans@gmail.com |
| Danses 2000 | Mme PENISSON Géraldine | 26 rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller | 06 21 39 26 97 | associationdanses2000@gmail.com |
| Football - Hirondelles Soullandaïses | M. RABALLAND Sébastien | 19 rue des Tilleuls | 06 68 24 90 40 | hsfoot.85@gmail.com hirondelles-soullandaïse-foot.footeo.com |
| Gymnastique Soullandaïse | Mme PAGEAU Dominique | 291 route du Soullandeau | 06 15 58 36 74 | gym.soullans@orange.fr |
| Pétanque Soullandaïse | M. SAINT-MAXENT Roland | 24 chemin de la Braconne | 02 51 58 89 03 06 82 33 06 37 | petanque.soullandaïse85@orange.fr saintmaxentroland@gmail.com |
| Tennis Club Soullandaïse | M. ROBERT Charlie | 22 rue du Château d'eau | 06 24 38 78 01 | chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullans@gmail.com |

Divers

| | | | | |
|---|----------------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| A.C.P.G. - C.A.T.M. | M. CHEVRIER Nicolas | 70 route du Perrier | 09 50 65 79 83 06 85 57 92 90 | chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr |
| Amicale de pêche Soullandaïse | M. GUYON Bernard | 69 route des Sables | 06 18 64 24 33 | pecheursoullandaïse@gmail.com |
| Société chasse « La Maraichine » | M. NAULLEAU Fabrice | 39 route de Soullans LE PERRIER | 07 70 44 08 61 | fabrice.naulleau@gmail.com |
| Société chasse « La biche Soullandaïse » | M. MARCOURT Pascal | 1 impasse des Vignerons | 06 25 33 08 95 | pascal.marcourt@wanadoo.fr |
| Société chasse « L'amicale paysanne » | M. PONTOIZEAU Denis | 28 rue des Tilleuls | 06 50 68 94 61 | pontoizeau.denis@gmail.com |
| Syndicat des Marais | M. GUYON Jean-Claude | 172 route de Challans | 06 07 81 85 78 | jcguyon85@gmail.com |

